

LE SITE 1808GLOBAL-BUSINESS.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose de la gestion de patrimoine pour toute personne potentiellement intéressée. Il est regrettable qu'aucun site ne soit ouvert et qu'il n'ait pas d'agrément de l'AMF ! Ce secteur d'activité génère de façon récurrente des sites frauduleux. Ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit. Suivez nos conseils insérés dans la conclusion de cet article.

Le site internet

Il a été créé le 12/04/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/1808global-business.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 70 19 12

Il s'inscrit dans une série intéressante :

serviceclient-pret-immobilier.com	01 89 70 17 14
bforbk-contact.com	01 89 70 17 58
online-monabq.com	01 89 70 17 58
1808global-business.com	01 89 70 19 12

Le numéro 07 45 88 49 59

Il s'inscrit dans une série intéressante :

groupe-polygone.com	07 45 88 41 57
gsinternational.fr	07 45 88 42 98
1808global-business.com	07 45 88 49 59

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Chris ROGER

Les produits

Il est proposé de la gestion de patrimoine. Nous publions un extrait d'un mail :

"Nous nous efforçons de sécuriser les investissements tout en permettant à nos clients de diversifier leurs portefeuilles et de saisir les opportunités qui se présentent. Que vous soyez un jeune professionnel, un retraité ou simplement quelqu'un qui cherche à investir, notre gamme de produits est conçue pour vous offrir des options adaptées à vos objectifs et à votre profil d'investisseur."

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. elle est spécialisée dans le secteur d'activité des fonds de placement et entités financières similaires. Elle ne proposera pas ce type de relation aux consommateurs. Elle n'a pas de site internet. Une aubaine pour les escrocs.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y

compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

